



**PROPOSE AUX INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS LIBÉRAUX,
UNE GAMME D'ASSURANCE PARFAITEMENT
ADAPTÉE À LEUR MÉTIER !**

**Donnez-vous
de l'assurance
en souscrivant
nos
contrats**

EN PARTENARIAT AVEC



TESSON - DE FROMENT

PERSONNALISEZ !

L'ASSURANCE DE VOTRE VIE PROFESSIONNELLE



Responsabilité civile
+ Protection juridique



Santé, Madelin
Accident Travail



Prévoyance Madelin
Indemnités journalières
jusqu'à 70 ans



Retraite complémentaire
et DÉPENDANCE



Vos biens «pro»
(Véhicule, locaux,
trousse de secours...)

L'ASSURANCE DE VOTRE VIE FAMILIALE



Moyens de transport
(voiture, moto caravane,
bateau)



Habitation et
protection juridique



La santé de votre famille
et la garantie des accidents
de la vie



Assurances Prêts



Scolaire et Extra-scolaire

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE : UNE OBLIGATION LEGALE !

L'APEI et Tesson de Froment proposent aux infirmières et infirmiers libéraux une couverture d'assurance RCP parfaitement adaptée à leur métier avec un tarif préférentiel déductible dans les frais professionnels.

Une association créée par le Sniil vous propose :

- Une gamme d'assurance à un tarif préférentiel adaptée à l'exercice libéral et à vos besoins !
- Une RC PRO incontournable pour répondre de tout dommages causés dans votre exercice professionnel !
- Une RC PRO vous garantissant des indemnités journalières en cas d'accident de travail !
- Votre PROTECTION JURIDIQUE PROFESSIONNELLE est incluse !

Formule **ESSENTIEL**

Assurance Responsabilité Civile
Assistance Juridique
Fonds de garantie inclus (LFSS2012)

127 € TTC /AN

Formule **TOUT-EN-UN**

Assurance Responsabilité Civile
Protection Juridique renforcée
+
Indemnité Journalière*
en cas d'accident du travail
(120€ par jour pendant 90 jours)
+
Capital Décès
+
Véhicule de remplacement
+
Remplacement de la trousse
professionnelle dans le véhicule
(y compris T.L.A.)
+
Fonds de garantie inclus (LFSS2012)

288 € TTC /AN

* Se cumule avec vos indemnités journalières de vos contrats privés



Dans sa volonté de proposer des services préférentiels aux infirmiers libéraux, le Syndicat National des Infirmières et des Infirmiers Libéraux a créé l'**APEI, Association de Promotion de L'Exercice Infirmier**.

L'APEI propose des services aux adhérents :

- Une gamme d'assurances à un tarif préférentiel adaptée à l'exercice libéral et à vos besoins.
- Des tarifs d'hôtel préférentiels

Chaque adhérent APEI qui devient client actif de la BRED reçoit un virement de Bienvenue de 50€ sur son compte.

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél..... Mail

Je souhaite recevoir la documentation sur les assurances et les offres proposées par l'APEI.

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement de 35€ à l'ordre de l'APEI.

L'APEI VOUS REMERCIE DE VOTRE ADHÉSION

Votre cotisation est déductible fiscalement.

POUR SOUSCRIRE, RENVOYER CE BULLETIN À L'APEI :

111 bis bd Ménilmontant 75011 Paris
Tel Tesson-de Froment : 02 41 44 47 47
Mail : cl@tessondefroment.fr
Mail : Apei75001@orange.fr



02 41 44 47 47
cl@tessondefroment.fr

